

 REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE Département des finances et contributions <b>Office du personnel de l'Etat</b>  Service d'évaluation des fonctions	<b>DEFINITION DE FONCTION-TYPE</b>		
	Date d'établissement <b>1.7.1975</b>	Date de révision	Date de mise en application <b>1.7.1975</b>
1. Dénomination de la fonction  <b>Préparateur/préparatrice technique 2</b>		Code fonction <b>7.07.005</b>	
2. But de la fonction  Seconder le chef de laboratoire ou, dans le cadre d'un petit groupe de travail, exécuter Des tâches caractérisées par des mise au point d'appareils, la transformation ou la création d'équipements complexes.			
3. Description de la fonction  La fonction implique notamment : <ul style="list-style-type: none"> <li>- la collaboration avec le médecin, le chimiste ou le biologiste, dans le domaine scientifique spécialisé où s'exerce son activité;</li> <li>- la surveillance, l'entretien, la réalisation pratique de transformations diverses ou de création d'appareils et d'installation de laboratoires;</li> <li>- l'exécution de tâches de caractère technique pour aider le chef de laboratoire dans son travail de recherche, impliquant l'exécution de certaines analyses et autres expériences de laboratoire; la préparation, le conditionnement et la mise à disposition des milieux de culture à des fins d'analyses, de solutions titrées et de réactifs; la stérilisation du matériel destiné à cet effet;</li> <li>- l'enregistrement des observations, tests, analyses et expériences; le choix et la mise au point de méthodes et procédés divers; l'exécution éventuelle de travaux sur des animaux;</li> <li>- l'établissement de calculs et la présentation des résultats d'examens;</li> <li>- la tenue de documents et d'inventaires de matériel; la réception et le contrôle des marchandises, ainsi que la vérification des factures;</li> <li>- l'exécution d'autres tâches en relation avec la fonction, à la demande de supérieurs hiérarchiques.</li> </ul>			

Critères	Formation professionnelle	Expérience professionnelle	Efforts intellectuels	Efforts physiques	Responsabilité	Classification
Niveaux	F	D	G	B	F	Cl. max. 11
Points	22	11	36	8	32	Total 109